



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT
(>100KM aller) SAISON 2025-26
(imprimé disponible sur notre site internet)
à transmettre à l'adresse mail : fraisdeplacementusjh@gmail.com
Ou dans la boîte aux lettres dédiée Gymnase Matarazzo



COORDONNEES DU DEMANDEUR ET IMMATRICULATION DU VEHICULE

Nom et prénom :

Date et lieu du match :

Collectif concerné :

Mail :

Portable :

Immatriculation de votre véhicule :

Location Minibus chez

N° du contrat :

(A joindre à la présente)

LES CONDITIONS ET MONTANTS DES REMBOURSEMENTS

VOUS ETES, soit

Encadrant ou joueur qui figure sur la FDM

Parent d'un joueur inscrit sur la FDM. Indiquez son nom et prénom :

Et conduisez soit

Le véhicule de vos parents ou concubin (e) dans le même foyer fiscal

Votre véhicule personnel dont la carte grise est à votre nom le jour du déplacement

Le véhicule d'un tiers ou parent (hors foyer fiscal)

Un véhicule en location, loué par le demandeur

Un véhicule de société

Un minibus loué par le club pour l'occasion et dont votre nom est sur le contrat de location

Vous devez nous remettre copie de la carte grise du prêteur + preuve de votre rattachement fiscal

Vous devez nous remettre copie de la carte grise

Vous devez nous remettre copie de sa carte grise + ticket de carburant pour prouver que les frais ont été pris à votre charge

Vous devez nous procurer copie du contrat de location

Vous devez nous procurer copie de la carte grise + attestation de votre employeur vous validant la participation au paiement des frais de carburants

Remboursement de 0,12 € du km + la totalité des péages

Le taux de remboursement du prix du km est celui de l'ICA + la totalité des péages (*)

Remboursement des péages + plein du gasoil du minibus (*)

(*) sur présentation de justificatifs

Rappel : vous pouvez déduire ces frais sous forme de dons lors de votre déclaration de revenus (environ 0,20 cts/km) Renseignements auprès de fraisdeplacementusjh@gmail.com

LES KM PARCOURUS

Lieu de départ : Gymnase Matarazzo, Rue Jean Monnet à JOUE LES TOURS

Lieu d'arrivée : (nom du gymnase, adresse)

Indiquez, les km parcourus lors du déplacement (aller et retour) :

.....
KM

En effet, l'USJHB se réserve le droit de contrôler et remboursera les km parcourus selon une grille tarifaire établie et calculée via site Michelin

LES DOCUMENTS A JOINDRE A CETTE DEMANDE

TICKET(S) DE PEAGE

Ex : COFIROUTE 12,60 €

TICKET(S) DE GASOIL
(en cas de location de Minibus)
Rappel : joindre le contrat

Ex : TOTAL 43,60 €

CARTE GRISE

Je joins pour la première fois copie de ma carte grise

Si j'utilise un badge, je joins mon relevé mensuel

RELEVE BANCAIRE
(nous vous le conseillons, plus rapide)

Je joins pour la première fois copie de mon RIB

J'ai déjà donné copie de mon RIB lors d'un précédent déplacement

Payé par :

- Virement bancaire
- chèque n°

Date :

Pièce comptable

Rappel, tout remboursement ne se fera pas sans le dossier complet comprenant (l'imprimé dûment rempli avec ticket de péage/essence, carte grise), envoyer par mail ou éventuellement sous enveloppe

PARTIE RESERVEE A L'USJHB

- Montant des frais kilométriques remboursé :
- Montant des frais de péage remboursé :
- Montant des frais de gasoil remboursé :

TOTAL :